

**PROJET DE RÉVISION DES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION DES BASSINS
VERSANTS DU GOLO ET DES COURS D'EAU SITUÉS ENTRE L'EXUTOIRE DE CE FLEUVE ET LE
SUD DE BASTIA, COMMUNES DE BIGORNO, LENTO, PIEDIGRIGGIO, CAMPITELLO, BISINCHI,
MOLTIFAO, CASTIRLA, PRATO DI GIOVELLINA, CAMPILE ET AITI.**

DURÉE DES ENQUÊTES :

Bigorno	Du vendredi 06 mars 2026 au mardi 7 avril 2026 inclus
Lento	Du vendredi 27 février 2026 au mardi 31 mars 2026 inclus
Piedigriggio	Du jeudi 26 février 2026 au jeudi 02 avril 2026 inclus
Campitello	Du mardi 24 février 2026 au vendredi 27 mars 2026 inclus
Bisinchi	Du mardi 24 février 2026 au jeudi 26 mars 2026 inclus
Moltifao	Du lundi 23 février 2026 au mercredi 25 mars 2026 inclus
Castirla	Du lundi 23 février 2026 au mercredi 25 mars 2026 inclus
Prato di Giovellina	Du jeudi 26 février 2026 au jeudi 02 avril 2026 inclus
Campile	Du mardi 24 février 2026 au jeudi 26 mars 2026 inclus
Aiti	Du jeudi 05 mars 2026 au Jeudi 09 avril 2026 inclus

SIÈGES DES ENQUÊTES ET LIEUX DE DÉPÔT DES DOSSIERS :

Mairie	Adresse
Bigorno	Place de la Mairie 20252 Bigorno
Lento	Casa Cumuna Village de Lento 20252 Lento
Piedigriggio	20218 Piedigriggio
Campitello	4 Chjassu-Di-Panicale 20252 Campitello
Bisinchi	Village 20235 Bisinchi
Moltifao	Quartier Mezzana 20218 Moltifao
Castirla	Village 20236 Castirla
Prato di Giovellina	Prato Mezzo 20218 Prato-di-Giovellina
Campile	100 place de l'Hôtel-de-Ville 20290 Campile
Aiti	Aiti-Village 20244 Aiti

COMPOSITION ET PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE : M. Jean-Philippe VINCIGUERRA, agent de la Poste, président de la commission d'enquête, Mme Josiane CASANOVA, experte foncier et immobilier, et M. Antony HOTTIER, retraité, ancien directeur d'entreprise, membres titulaires de la commission d'enquête, recevront les observations du public en mairies, aux dates et horaires suivants :

Bigorno	vendredi 06 mars 2026 de 14h00 à 17h00 mardi 7 avril 2026 de 14h00 à 17h00
Lento	vendredi 27 février 2026, de 14h00 à 17h00 mardi 31 mars 2026 de 14h00 à 17h00
Piedigriggio	jeudi 26 février 2026 de 14h00 à 17h00 jeudi 02 avril 2026 de 14h00 à 17h00
Campitello	mardi 24 février 2026 de 14h00 à 17h00 vendredi 27 mars 2026 de 14h00 à 17h00
Bisinchi	mardi 24 février 2026 de 14h00 à 17h00 jeudi 26 mars 2026 de 09h00 à 12h00
Moltifao	lundi 23 février 2026 de 09h00 à 12h00 mercredi 25 mars 2026 de 14h00 à 17h00
Castirla	lundi 23 février 2026 de 13h00 à 16h00 ; mercredi 25 mars 2026 de 09h00 à 12h00
Prato di Giovellina	jeudi 26 février 2026 de 10h00 à 12h00 jeudi 02 avril 2026 de 10h00 à 12h00
Campile	mardi 24 février 2026 de 09h00 à 12h00 jeudi 26 mars 2026 de 14h00 à 17h00
Aiti	jeudi 05 mars 2026 de 14 h 00 à 17 h 00 Jeudi 09 avril 2026 de 14 h 00 à 17 h 00

Mme Carole SAVELLI, ingénierie, a été désignée commissaire enquêteur suppléant. Chacune de ces permanences sera assurée par l'un au moins des membres de la commission d'enquête.

MODALITÉS DE CONSULTATION DES DOSSIERS : Durant ces périodes, le public prendra connaissance des dossiers et consignera ses observations dans un registre ouvert à cet effet dans chaque mairie :

COMMUNE	CONSULTATION DÉMATÉRIALISÉE DU DOSSIER	OBSERVATIONS
Bigorno	https://www.registre-dematerialise.fr/7099/	enquete-publique-7099@registre-dematerialise.fr
Lento	https://www.registre-dematerialise.fr/7098/	enquete-publique-7098@registre-dematerialise.fr
Piedigriggio	https://www.registre-dematerialise.fr/7097/	enquete-publique-7097@registre-dematerialise.fr
Campitello	https://www.registre-dematerialise.fr/7096/	enquete-publique-7096@registre-dematerialise.fr
Bisinchi	https://www.registre-dematerialise.fr/7095/	enquete-publique-7095@registre-dematerialise.fr
Moltifao	https://www.registre-dematerialise.fr/7094/	enquete-publique-7094@registre-dematerialise.fr
Castirla	https://www.registre-dematerialise.fr/7093/	enquete-publique-7093@registre-dematerialise.fr
Prato di Giovellina	https://www.registre-dematerialise.fr/7092/	enquete-publique-7092@registre-dematerialise.fr
Campile	https://www.registre-dematerialise.fr/7091/	enquete-publique-7091@registre-dematerialise.fr
Aiti	https://www.registre-dematerialise.fr/7090/	enquete-publique-7090@registre-dematerialise.fr

Ces dossiers seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Haute-Corse : <https://www.haute-corse.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets-Consultations-Enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Enquetes-Environnement>

Les observations relatives aux enquêtes pourront être adressées à la commission d'enquête par écrit, en mairies.

Toutes les informations relatives à ce projet pourront être obtenues auprès du directeur départemental des territoires de la Haute-Corse (tél. : 04 20 06 70 30).

DÉCISION DEVANT INTERVENIR À L'ISSUE DE CHAQUE PROCÉDURE : La décision qui interviendra à l'issue de chaque procédure sera un arrêté approuvant la révision du plan de prévention des risques d'inondation des bassins versants du Golo et des cours d'eau situés entre l'exutoire de ce fleuve et le sud de Bastia dans chacune des communes concernées, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique. Le préfet de la Haute-Corse est l'autorité compétente pour prendre cette décision.